

40^e Conférence des présidents d'Assemblée de la région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
17 au 19 janvier 2024

Délégation québécoise

- M. Frantz Benjamin, 3^e vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)

Contexte

La Conférence des présidents d'Assemblée de la région canadienne de l'APC a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les sections membres (les assemblées législatives des provinces et territoires et le parlement fédéral). Elle permet aux présidentes et présidents d'assemblée, ainsi qu'aux vice-présidences, de discuter des enjeux parlementaires au Canada et de partager leurs expériences. Cette 40^e Conférence des présidents d'Assemblée de la région canadienne était organisée par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Objectifs et résultats

Assurer la présence active de l'Assemblée nationale au sein des instances de la région canadienne de l'APC.

- L'Assemblée nationale était représentée par son 3^e vice-président, lequel a participé activement à toutes les séances de travail prévues au programme. Celui-ci a régulièrement pris la parole pour poser des questions et partager l'expérience québécoise afin d'enrichir les discussions.
- La présidente de l'ANQ avait également désigné le 3^e vice-président pour la remplacer lors de la réunion de l'Association canadienne des présidents qui a eu lieu pendant la



Conférence. Le 3^e vice-président a ainsi pu représenter l'ANQ et exprimer la voix de la section du Québec lors de cette réunion. L'Association canadienne des présidents vise à offrir aux présidentes et présidents d'assemblée une plateforme d'échanges à huis clos permettant d'aborder des enjeux et défis vécus par les membres et spécifiques à la fonction de présidence d'un parlement. En plus des partages d'expériences, la question de l'adoption de statuts officiels pour l'Association a été évoquée.

Permettre au 3^e vice-président de se familiariser avec la région canadienne de l'APC, rencontrer ses homologues des autres assemblées législatives canadiennes et renforcer le réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.

- Il s'agissait de la première participation du 3^e vice-président à une activité de l'APC. La Conférence lui a permis de rencontrer plusieurs présidents et vice-présidents d'assemblées législatives canadiennes, lesquels sont pour la plupart très actifs au sein de la région canadienne de l'APC.
- Presque tous les parlements de la région canadienne de l'APC étaient représentés par des membres de leur présidence respective. La Conférence a ainsi offert au 3^e vice-président l'occasion de maintenir les contacts de l'ANQ avec les autres assemblées législatives canadiennes.
- De même, l'ANQ ayant des ententes bilatérales avec trois parlements de la région canadienne, à savoir l'Assemblée législative de l'Ontario, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, les activités de l'APC sont toujours une occasion d'approfondir les liens avec ces partenaires privilégiés. Le président et le vice-président de la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que deux vice-présidentes de l'Assemblée législative de l'Ontario étaient d'ailleurs présents et ont pu échanger avec le représentant de l'ANQ.

Favoriser le partage entre pairs, échanger sur les enjeux et les défis liés à la présidence d'une assemblée législative et présenter l'expérience du Québec.

- Le 3^e vice-président a participé activement aux séances thématiques prévues au programme, lesquelles abordaient différents sujets et outils en lien avec la présidence d'un parlement. Un atelier a notamment permis à des présidents expérimentés de partager des conseils à leurs collègues nouvellement élus à la présidence ou à la vice-présidence de leur parlement. Les délégués ont également échangé sur le maintien de l'ordre et du décorum lors des débats ainsi que sur les mesures et actions mises en place pour favoriser les efforts de réconciliation avec les Premières Nations dans les assemblées législatives canadiennes. Enfin, la nouvelle présidente du Sénat canadien a proposé un regard sur les réformes en cours au sein de la Chambre haute du Parlement fédéral.
- Lors de la séance thématique sur l'ordre et le décorum, le 3^e vice-président a fait une présentation sur le contrôle du langage lors des débats à l'Assemblée nationale et a expliqué la tenue d'une liste de propos non parlementaires, une pratique qui n'est pas

répandue dans les autres assemblées législatives canadiennes. Cette présentation a permis de partager l'expérience québécoise et a suscité de nombreux échanges avec les participantes et participants.

- Puisque l'évènement était accueilli par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, les hôtes ont profité de cet accueil pour présenter aux participantes et participants le principe du gouvernement de consensus, un système de gouvernance qui, au Canada, existe uniquement aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Contrairement aux systèmes traditionnels partisans, le gouvernement de consensus n'est pas structuré autour de partis politiques et entraîne toujours un gouvernement de type minoritaire, obligeant ainsi davantage de compromis et de consensus entre les élus.

Renforcer la présence du français dans les activités de la région canadienne de l'APC.

- Conformément à son règlement, les activités de la région canadienne de l'APC doivent se tenir en anglais et en français avec interprétation simultanée. La participation de la section du Québec a ainsi permis de renforcer la présence du français lors de l'évènement puisque toutes les prises de parole du 3^e vice-président ont été faites en français.

Statistiques

13 assemblées
représentées

10 présidents présents

31 participantes et
participants

Suivi

La 41^e Conférence des présidents d'Assemblée de la région canadienne aura lieu à Iqaluit du 15 au 18 janvier 2025 à l'invitation de la section du Nunavut.

La prochaine activité de la région canadienne de l'APC sera la Conférence régionale canadienne qui aura lieu à Toronto du 20 au 27 juillet 2024 à l'invitation de la section de l'Ontario.

Dépenses

Frantz Benjamin, 3e vice-président de l'Assemblée nationale du Québec

| | |
|---------------------|--------------------|
| Transport | 1 321,74 \$ |
| Repas | 232,10 \$ |
| Hébergement | 1058,64 \$ |
| Frais d'inscription | 300,00 \$ |
| Divers | 51,90 \$ |
| Sous-total | 2 964,38 \$ |

Sous-totaux globaux

| | |
|---------------------|-----------------|
| Transport | 1322 \$ |
| Repas | 232 \$ |
| Hébergement | 1059 \$ |
| Frais d'inscription | 300 \$ |
| Divers | 52 \$ |
| Autres frais | 896 \$ |
| TOTAL | 3 861 \$ |